

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 01
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le samedi 9 février à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 28 janvier 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

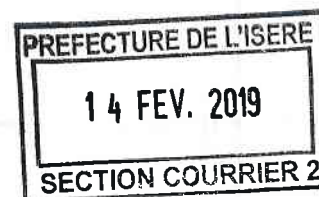
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS ; Michel JORCIN

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD



Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : règlement de la contribution annuelle au SDIS

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'appel à contribution annuelle au SDIS qui s'élève à 687,66 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
et à l'unanimité
charge Monsieur le Maire de procéder au règlement de cette contribution.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

